

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES STAGE 3 - (ORT-6533)

Nom de l'étudiant(e) :

Nom du (des) superviseur(s) :

Nom de l'établissement :

Dates du stage :

ÉCHELLE DE NOTATION

4	L'étudiant(e) démontre des apprentissages conformes au profil attendu pour le stage.
3	L'étudiant(e) démontre plusieurs apprentissages conformes au profil attendu pour le stage. Quelques apprentissages demeurent à consolider pour atteindre le profil attendu.
2	Plusieurs apprentissages demeurent à réaliser/consolider pour atteindre le profil attendu pour le stage. L'étudiant(e) doit porter une attention particulière au développement de cette compétence.
1	Les apprentissages de l'étudiant(e) sont clairement en deçà du profil attendu pour le stage. L'étudiant(e) progresse peu dans le développement de cette compétence. Un support particulier doit être mis en place pour soutenir l'étudiant dans le développement de cette compétence.
S.O.	Sans objet. Compétence non évaluée.
→	Pour les sous-compétences marquées d'une flèche (→), l'obtention d'une cote 1 ou 2 peut occasionner l'échec du stage. Cette décision sera prise par la coordination des stages.

☐ MI STAGE	☐ FIN DE STAGE				
EXPERTISE CLINIQUE - ÉVALUATION					
	4	3	2	1	S.O.
EC 2.1 - Analyser la demande de services.					
EC 2.2 - Faire un plan d'évaluation.					
EC 2.3 - Réaliser une anamnèse avec le client.					

EC 2.4 - Réaliser l'évaluation, c.-à-d. la collecte de données.					
EC 2.5 - Colliger les données.					
EC 2.6 - Évaluer, avec le client, ses incapacités et handicaps ainsi que les facteurs pouvant influencer sa qualité de vie.					
EC 3.1 - Analyser les données.					
EC 3.2 - Interpréter l'ensemble des données et établir le profil clinique du client.					
EC 3.4 - Formuler une conclusion orthophonique.					
EC 3.5 - Formuler des recommandations.					
EC 3.7 - Rédiger un rapport d'évaluation.					
EC 3.8 - Transmettre l'information aux clients, suite à l'évaluation.					
Commentaires – Expertise clinique - Évaluation :					
EXPERTISE CLINIQUE - INTERVENTION					
	4	3	2	1	S.O.
EC 4.2 - Sélectionner les objectifs de l'intervention.					
EC 4.3 - Sélectionner les moyens d'intervention.					
EC 4.4 - Rédiger un plan d'intervention orthophonique.					
EC 4.5 - Rédiger un document sur la planification du traitement.					

EC 4.6 - Planifier la mesure des progrès et de l'efficacité de l'intervention.					
EC 5.1 - Réaliser une intervention.					
EC 5.3 - Agir de manière à maintenir ou favoriser les facteurs de protection.					
EC 5.4 - Évaluer les progrès du client et l'efficacité de l'intervention.					
EC 5.6 - Documenter l'évolution par écrit.					
Commentaires – Expertise clinique - Intervention :					
COLLABORATION					
	4	3	2	1	S.O.
C 2.1 - Démontrer les habiletés associées à une pratique collaborative.					
C 3.1 - Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche intégrée des services au client.					
C 3.2 - Mettre à contribution son expertise d'orthophoniste dans un cadre de collaboration.					
C 3.3 - Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe.					
Commentaires – Collaboration :					

COMMUNICATION					
	4	3	2	1	S.O.
COM 3.1 - Utiliser les techniques d'entretien de base verbales et non verbales en contexte clinique.					
COM 3.2 - Ajuster la communication aux interlocuteurs et à leurs caractéristiques.					
COM 3.3 - Ajuster la communication au contexte.					
COM 4.1 - Explorer le problème, l'expérience vécue et les attentes.					
COM 5.1 - Utiliser des comportements respectueux, empathiques et d'écoute active envers le client.					
COM 6.1 - S'exprimer à l'oral de façon structurée, précise et dans une forme correcte.					
COM 6.2 - S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.					
Commentaires – Communication :					
ÉRUDITION					
	4	3	2	1	S.O.
E 2.1 - Utiliser de façon autonome différentes méthodes / outils favorisant l'apprentissage.					
E 3.6 - Utiliser les données scientifiques.					
Commentaires – Érudition :					

PROFESSIONNALISME					
	4	3	2	1	S.O.
→ P 2.1 - Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'université et dans les milieux cliniques.					
→ P 2.2 - Démontrer des comportements conformes aux règles déontologiques de la profession.					
→ P 2.4 - Démontrer des comportements traduisant une attitude professionnelle.					
P 3.1 - Appliquer une démarche de pratique réflexive.					
P 3.2 - Reconnaître les situations problématiques sur le plan éthique, incluant la déontologie.					
P 3.4 - Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur ses compétences.					
P 3.5 - Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.					
Commentaires – Professionnalisme :					
GESTION					
	4	3	2	1	S.O.
G2.1 - Gérer son temps.					
Commentaires – Gestion :					

POINTS FORTS DE L'ÉTUDIANT(E)	
COMPÉTENCES À AMÉLIORER	MOYENS
APPRÉCIATION GLOBALE DU STAGE	

Le stagiaire a-t-il effectué 126 heures de stage ? ☐ OUI ☐ NON Si non, combien d'heures a-t-il effectuées ?	
Raison :	

Par la présente, nous certifions avoir discuté de cette évaluation.

Signature de l'étudiant(e)

Signature du (des) superviseur(s)

Date : _____